

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

|                    |                         |
|--------------------|-------------------------|
| Forme du produit   | : Mélange               |
| Nom commercial     | : EFFACE RAYURES BELGOM |
| Code du produit    | : 17.0135               |
| Groupe de produits | : Produit commercial    |

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

|                             |                                     |
|-----------------------------|-------------------------------------|
| Destiné au grand public     |                                     |
| Catégorie d'usage principal | : Utilisation par les consommateurs |

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

SODITEN SAS  
ZA Les Marchais  
28480 LUIGNY  
France  
T + 33 (0)237 29 50 50 - F + 33 (0)237 29 55 00  
[www.metal5.com](http://www.metal5.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Liquides inflammables Non classé

Ne favorise normalement pas la combustion.

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

|  |   |
|--|---|
| Conseils de prudence (CLP)                   | : P102 - Tenir hors de portée des enfants.                                      |
| Phrases EUH                                  | : EUH208 - Contient BENZISOTHIAZOLINONE. Peut produire une réaction allergique. |
| Fermeture de sécurité pour enfants           | : Non applicable  |
| Indications de danger détectables au toucher | : Non applicable  |

#### 2.3. Autres dangers

Ne contient pas de substances PBT/vPvB  $\geq 0,1$  % évaluées conformément à l'annexe XIII du règlement REACH

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

# EFFACE RAYURES BELGOM

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

| Nom  | Identificateur de produit                                       | %       | Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]   |
|--|---|---------|---|
| Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%) | N° CE: 925-653-7<br>N° REACH: 01-2119458869-15                  | 8 – 12  | Asp. Tox. 1, H304<br>Aquatic Chronic 3, H412  |
| Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, <2% aromatiques | N° CE: 919-857-5<br>N° REACH: 01-2119463258-33***               | 10 – 15 | Flam. Liq. 3, H226<br>STOT SE 3, H336<br>Asp. Tox. 1, H304  |
| 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one; 1,2-benzisothiazolin-3-one                 | N° CAS: 2634-33-5<br>N° CE: 220-120-9<br>N° Index: 613-088-00-6 | < 0,1   | Acute Tox. 4 (par voie orale), H302 (ATE=500 mg/kg de poids corporel)<br>Skin Irrit. 2, H315<br>Eye Dam. 1, H318<br>Skin Sens. 1, H317<br>Aquatic Acute 1, H400 |

#### Limites de concentration spécifiques:

| Nom  | Identificateur de produit                                       | Limites de concentration spécifiques |
|--|---|--------------------------------------|
| 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one; 1,2-benzisothiazolin-3-one | N° CAS: 2634-33-5<br>N° CE: 220-120-9<br>N° Index: 613-088-00-6 | ( 0,05 ≤C ≤ 100) Skin Sens. 1, H317  |

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

|   |   |
|---|---|
| Premiers soins après inhalation           | : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.  |
| Premiers soins après contact avec la peau | : En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Laver la peau avec beaucoup d'eau.   |
| Premiers soins après contact oculaire     | : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste. |
| Premiers soins après ingestion            | : Ingestion peu probable. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.   |

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

|   |   |
|---|---|
| Symptômes/effets                            | : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation. |
| Symptômes/effets après inhalation           | : Aucune en utilisation normale.  |
| Symptômes/effets après contact avec la peau | : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  |
| Symptômes/effets après contact oculaire     | : Le contact direct avec les yeux est probablement irritant.                |

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Ininflammable.

# EFFACE RAYURES BELGOM

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Le produit n'est pas inflammable.  
Danger d'explosion : Ne présente pas de danger particulier d'incendie ou d'explosion.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.  
Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Au contact du sol, peut former un film glissant, d'où un risque de chutes.

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Non applicable car il n'y a pas de rejet vers les eaux usées.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats.

Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Aucune mesure spécifique nécessaire.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains après toute manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Ne nécessite pas de mesure technique spécifique ou particulière.

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé.

Matières incompatibles : Pas de produits incompatibles.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit de polissage et de brillantage.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### 8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

# EFFACE RAYURES BELGOM

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

### Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, <2% aromatiques

#### Suisse - Valeurs Limites d'exposition professionnelle

|                   |                       |
|-------------------|-----------------------|
| MAK (OEL TWA) [1] | 300 mg/m <sup>3</sup> |
| KZGW (OEL STEL)   | 600 mg/m <sup>3</sup> |

#### 8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.1.4. DNEL et PNEC

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.2.2. Équipements de protection individuelle

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



##### 8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

###### Protection oculaire:

Protection oculaire non applicable

##### 8.2.2.2. Protection de la peau

###### Protection de la peau et du corps:

Non applicable

###### Protection des mains:

En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants

###### Autres protecteurs de la peau

###### Vêtements de protection - sélection du matériau:

Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation.

##### 8.2.2.3. Protection des voies respiratoires

###### Protection des voies respiratoires:

Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate

##### 8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

###### Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

# EFFACE RAYURES BELGOM

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

|  |  |
|--|--|
| Couleur  | : Crème.                               |
| Apparence                                      | : Crème.                               |
| Odeur  | : caractéristique.                     |
| Seuil olfactif                                 | : Pas disponible                       |
| Point de fusion                                | : Pas disponible                       |
| Point de congélation                           | : Pas disponible                       |
| Point d'ébullition                             | : Pas disponible                       |
| Inflammabilité                                 | : Non applicable                       |
| Propriétés explosives                          | : Aucune, à notre connaissance.        |
| Propriétés comburantes                         | : Non comburant selon les critères CE. |
| Limites d'explosivité                          | : Pas disponible                       |
| Limite inférieure d'explosion                  | : Pas disponible                       |
| Limite supérieure d'explosion                  | : Pas disponible                       |
| Point d'éclair                                 | : $\geq 53$ °C                         |
| Température d'auto-inflammation                | : Pas disponible                       |
| Température de décomposition                   | : Pas disponible                       |
| pH   | : 9,2                                  |
| Viscosité, cinématique                         | : Pas disponible                       |
| Viscosité, dynamique                           | : 3400 cP                              |
| Solubilité                                     | : insoluble dans l'eau.                |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow) | : Pas disponible                       |
| Pression de vapeur                             | : Pas disponible                       |
| Pression de vapeur à 50 °C                     | : Pas disponible                       |
| Masse volumique                                | : Pas disponible                       |
| Densité relative                               | : 1,18                                 |
| Densité relative de vapeur à 20 °C             | : Pas disponible                       |
| Caractéristiques d'une particule               | : Non applicable                       |

## 9.2. Autres informations

### 9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Indications complémentaires : Ne favorise normalement pas la combustion.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.2. Stabilité chimique

Stable.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter le contact avec les surfaces chaudes.

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

# EFFACE RAYURES BELGOM

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

|  |   |
|--|---|
| Toxicité aiguë (orale)   | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)            |
| Toxicité aiguë (cutanée)   | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)            |
| Toxicité aiguë (Inhalation)  | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)            |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée                                 | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)<br>pH: 9,2 |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire                         | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)<br>pH: 9,2 |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée                              | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)            |
| Mutagenicité sur les cellules germinales                             | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)            |
| Cancérogénicité  | : Non classé  |
| Toxicité pour la reproduction  | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)            |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)            |

#### Hydrocarbures,C9-C11 , n-alkanes, isoalkanes, cycliques,<2% aromatiques

|   |  |
|---|--|
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)  | Peut provoquer somnolence ou vertiges.   |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) |
| Danger par aspiration   | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) |

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

##### 11.2.1. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 11.2.2. Autres informations

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

|  |   |
|--|---|
| Ecologie - général   | : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement. |
| Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)    | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)  |
| Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)  |

#### Hydrocarbures,C9-C11 , n-alkanes, isoalkanes, cycliques,<2% aromatiques

|                      |             |
|----------------------|-------------|
| CE50 - Crustacés [1] | > 1000 mg/l |
|----------------------|-------------|

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

# EFFACE RAYURES BELGOM

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.7. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Lorsqu'ils sont totalement vides, les récipients sont recyclables comme tout autre emballage. Ne pas réutiliser les emballages vides sans lavage ou recyclage approprié.  
Indications complémentaires : Déchet non dangereux.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA

| ADR   | IMDG   | IATA                                |
|---|--|-------------------------------------|
| <b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification</b>        |  |                                     |
| Non applicable  | Non applicable   | Non applicable                      |
| <b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b> |  |                                     |
| Non applicable  | Non applicable   | Non applicable                      |
| <b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>        |  |                                     |
| Non applicable  | Non applicable   | Non applicable                      |
| <b>14.4. Groupe d'emballage</b>                           |  |                                     |
| Non applicable  | Non applicable   | Non applicable                      |
| <b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>                 |  |                                     |
| Dangereux pour l'environnement: Non                       | Dangereux pour l'environnement: Non<br>Polluant marin: Non | Dangereux pour l'environnement: Non |
| Pas d'informations supplémentaires disponibles            |  |                                     |

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

#### Transport maritime

Aucune donnée disponible

#### Transport aérien

Aucune donnée disponible

# EFFACE RAYURES BELGOM

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

Ne contient aucune substance soumise au RÈGLEMENT (CE) N° 1005/2009 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 septembre 2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) 2019/1148 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs

Ne contient pas de substance(s) figurant sur la liste des précurseurs de drogues (règlement CE 273/2004 sur les précurseurs de drogues)

##### 15.1.2. Directives nationales

###### France

###### Maladies professionnelles

| Code  | Description  |
|-------|--|
| RG 65 | Lésions eczématiformes de mécanisme allergique   |
| RG 66 | Rhinites et asthmes professionnels   |
| RG 84 | Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers de glycol ; cétones ; aldéhydes ; éthers aliphatiques et cycliques, dont le tétrahydrofurane ; esters ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde |

###### Allemagne

Classe de danger pour l'eau (WGK) : WGK 3, Très dangereux pour l'eau (Classification selon la AwSV, Annexe 1)

Arrêté concernant les incidents majeurs (12. BImSchV) : Non soumis à/au Arrêté concernant les incidents majeurs (12. BImSchV)

###### Pays-Bas

Catégorie ABM : A(4) - faible risque pour les organismes aquatiques, peut provoquer des effets nocifs à long terme dans l'environnement aquatique

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van mutagene stoffen : Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Vruchtbaarheid : Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

###### Danemark

Remarques concernant la classification : Les lignes directrices de gestion des situations d'urgence relatives au stockage des liquides inflammables doivent être suivies

###### Suisse

Classe de stockage (LK) : LK 10/12 - Liquides

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles



# EFFACE RAYURES BELGOM

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Indications de changement

| Rubrique | Élément modifié          | Modification | Remarques |
|----------|--------------------------|--------------|-----------|
|          | Date de révision         | Modifié      |           |
|          | Remplace la fiche        | Modifié      |           |
|          | Raison, quand non classé | Ajouté       |           |
|          | Raison, quand non classé | Ajouté       |           |
| 11.1     | Raison, quand non classé | Modifié      |           |
| 11.1     | Raison, quand non classé | Modifié      |           |

#### Texte intégral des phrases H et EUH:

|                               |   |
|-------------------------------|---|
| Acute Tox. 4 (par voie orale) | Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4  |
| Aquatic Acute 1               | Dangereux pour le milieu aquatique – Danger aigu, catégorie 1   |
| Aquatic Chronic 3             | Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 3                                    |
| Asp. Tox. 1                   | Danger par aspiration, catégorie 1  |
| EUH208                        | Contient BENZISOTHIAZOLINONE. Peut produire une réaction allergique.                                  |
| Eye Dam. 1                    | Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1   |
| Flam. Liq. 3                  | Liquides inflammables, catégorie 3  |
| H226                          | Liquide et vapeurs inflammables.  |
| H302                          | Nocif en cas d'ingestion.   |
| H304                          | Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.                   |
| H315                          | Provoque une irritation cutanée.  |
| H317                          | Peut provoquer une allergie cutanée.  |
| H318                          | Provoque de graves lésions des yeux.  |
| H336                          | Peut provoquer somnolence ou vertiges.  |
| H400                          | Très toxique pour les organismes aquatiques.  |
| H412                          | Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.                      |
| Skin Irrit. 2                 | Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2   |
| Skin Sens. 1                  | Sensibilisation cutanée, catégorie 1  |
| STOT SE 3                     | Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie 3, Effets narcotiques |

Fiche de données de sécurité (FDS), UE

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables